

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 MARS 2007 A 20 h 30

Présents : R. DUGAST, A. MORIN, C. LEGLAND, M-J. DUPONT, E. BOUTIN, M-P. BUCHER, J. DOUX, J. GUILBAUD, C. JAULIN, M-C. LAMBERT, P. PERRAUD.

Excusés : J. MICHAUD (Pouvoir Rémy DUGAST)
A. FAUBERTEAU (Pouvoir Marie-Catherine LAMBERT),
M. LAUNAY

Absent : C. CORMERAIS

Secrétaire de séance : J. DOUX

Convocation : 20 mars 2007



TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2007

Le Conseil municipal prend connaissance des bases d'impositions notifiées par les services fiscaux.

Après délibération, l'assemblée :

- décide à l'unanimité de majorer les taux d'imposition de l'évolution de l'indice des prix à la consommation soit 1,51 %.
- fixe les taux d'imposition pour l'année 2007 à :
 - 15,64 % pour la Taxe d'Habitation
 - 14,36 % pour le Foncier Bâti
 - 43,33 % pour le Foncier non Bâti

Les recettes fiscales directes attendues avec ces nouveaux taux seront de 372 276 € soit + 7,86 % par rapport à 2006.

BUDGET PRIMITIF 2007 - COMMUNE

Le Conseil municipal examine le budget primitif 2007 présenté par le Maire.

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité le budget primitif 2007 Commune qui s'équilibre à 1 170 868,71 € en fonctionnement et à 1 271 479,37 € en recettes et dépenses d'investissement.

En investissement, les principaux programmes sont constitués par les travaux de bâtiments 166 000€, la voirie 289 000 €, l'atelier municipal 200 000 € et la Rue Félix Davy Desnaurois pour 220 000 €.

Le remboursement du capital d'emprunt représente 96 200 €.

Un emprunt de 330 000 € est prévu pour financer ces opérations d'investissement.

EMPRUNTS COMMUNAUX

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'en 2003, il avait été contracté un emprunt de 750 000 € à taux révisable sur 25 ans près de Dexia Crédit Local de France.

Le contrat de prêt prévoyait une consolidation à tout moment, sans indemnité, permettant le passage à taux fixe sur la même durée.

Une proposition à taux fixe de 4,50 % à échéances trimestrielles constantes est actuellement faite pour le capital restant dû, 660 000 €.

.../...

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte les conditions financières proposées et autorise le Maire ou un Adjoint à signer le contrat de prêt réaménagé n° MIN21657EUR près de Dexia Crédit Local de France.

BUDGET PRIMITIF - ASSAINISSEMENT 2007

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le budget du service assainissement pour l'exercice 2007.

Ce budget s'équilibre à 159 348,93 € en exploitation et à 1 476 295,26 € en section d'investissement.

Le financement de la totalité de la station d'épuration est inscrit au budget 2007 à hauteur de 1 356 000 € TTC.

Deux emprunts sont envisagés l'un sur deux ans correspondant au remboursement de la TVA pour 220 000 €, l'autre sur 20 ans de 250 000 €.

BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT 2007

Le Conseil municipal examine le projet de budget primitif de l'opération lotissement. Ce budget annexe est voté en montants H.T. et s'équilibre à 100 000 € en dépenses et recettes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2007 du lotissement.

PROGRAMME VOIRIE 2007 (PAVC)

Le Conseil municipal approuve les propositions de travaux de voirie 2007 établies par la commission de voirie et décide de retenir les opérations suivantes :

-CR n° 303 du Demi-Bœuf à la Garnaudière - H.A. Busage sur 42 ml Canalisation eaux pluviales	5 490.00 €
-CR n° 303 du Demi-Bœuf à la Garnaudière - H.A. Purges et rechargement Longueur 100 m - largeur 4.00 m	6 072.50 €
-CR n° 118 du Gaimpois - E.A. Purges et rechargement Longueur 115 m - largeur 4.00 m	5 700.00 €
-RD n° 61 - Parking Ecole Rue Desnaurois - E.A. 650 m²- Enrobés à chaud	5 515.00 €
-RD n° 61 - Rue Félix Davy Desnaurois - E.A. Plateau surélevé au droit de l'école + résine Surface 160 m²	5 187.00 €
-CR n° 350 Les Etangs - H.A. Enrobés denses 640 ml	7 776.00 €
Total programme 2007	35 740.50 €

Les crédits sont inscrits au BP 2007 article 2315.

Le Conseil municipal charge le Maire ou un Adjoint de déposer le dossier de subvention PAVC 2007 près du Conseil Général de L.A.

.../...

ASSAINISSEMENT VILLAGE LA TOUCHE MONNET - 2^{ème} TRANCHE

Les travaux de desserte par le réseau public d'assainissement du village de la Touche Monnet ont fait l'objet d'une première tranche en 2003/2004.

La deuxième tranche prévue en 2004/2005 avait été différée en raison de la surcharge de la station d'épuration.

La construction de la nouvelle unité de traitement étant en cours pour une livraison prévue au quatrième trimestre 2007, Monsieur le Maire présente le dossier technique établi en vue d'assainir l'ensemble du village de la Touche Monnet en 2008.

Les travaux prévus consistent à raccorder la partie nord du village sur la canalisation de refoulement et à desservir une trentaine de logements, l'estimation de l'opération est de 112 810,61 € H.T. pour les eaux usées.

En parallèle, il est souhaitable de mettre en place un réseau d'eaux pluviales, actuellement inexistant, qui pourrait en partie être posé en tranchées communes avec l'assainissement, ces travaux s'élèvent à 125 418,06 € H.T. De plus, le rapport diagnostic remis dans le cadre du SPANC fait état d'installations individuelles de mauvaises qualités et de contraintes parcellaires et géologiques ne permettant pas d'envisager des installations d'épandages efficaces.

Compte tenu des éléments présentés et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le projet technique présenté,
- décide de réaliser les travaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales du village de la Touche Monnet en 2008,
- sollicite les subventions du Conseil Général de Loire-Atlantique et de l'Agence de l'Eau,
- charge le Maire de déposer les dossiers réglementaires.

SUBVENTION 2007

Madame Chantal Legland informe le Conseil municipal qu'elle est en possession des informations concernant la fréquentation de la halte garderie de Saint Philbert de Grand Lieu. Elle propose d'attribuer à l'association Phil'enfance une subvention de 4 727.40 € correspondant aux heures consommées en 2006.

Après délibération, le Conseil municipal attribue une subvention de 4 727.40 € à l'association Phil'enfance.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur Alain Morin donne un compte rendu des réunions organisées dans le cadre de la révision du P.L.U.

Les exploitants agricoles ont été informés des évolutions à attendre suite au passage en P.L.U et des propositions de zonage envisagées pour la zone agricole.

AVENANT MARCHÉS - STATION EPURATION

Après avis de la commission d'appel d'offres, le Maire propose au Conseil municipal d'approuver l'avenant n° 1 au marché de construction de la station d'épuration d'un montant de 3 189.40 € H.T. à passer avec le Groupement Nantaise des Eaux - Seribat - Aubin. Cet avenant prend en compte la location d'un groupe électrogène et l'aménagement du chemin d'accès.

Après délibération, le Conseil municipal approuve l'avenant présenté et charge le Maire ou un Adjoint de la signer.

.../...

AVENANT MARCHÉ - RUE CHARLES DE GAULLE

Le Maire présente à l'assemblée un avenant de 16 067.00 € H.T. pour les travaux supplémentaires à réaliser Rue Charles de Gaulle ; enrobés sur trottoirs, dalles podotactiles et branchements d'eaux pluviales.

La commission d'appel d'offres a émis un avis favorable.

Après délibération, le Conseil municipal approuve le document présenté et charge le Maire ou un Adjoint de signer l'avenant n° 1 au marché.

PARC EOLIEN

Monsieur Alain Morin informe le Conseil municipal des délibérations de la commission départementale des sites qui s'est tenue l'après midi même.

Après examen du projet de parc éolien La Marne – La Limouzinière la commission a émis un avis favorable sous quelques réserves mineures.

Le dossier devrait dans les prochains mois faire l'objet d'un dépôt de permis de construire pour 6 éoliennes sur La Limouzinière.

OFFICE MUNICIPAL

Madame Marie-Josèphe Dupont, présidente informe que l'office municipal va faire personnaliser des gilets de sécurité au logo de la Commune.

Prochaines réunions :

16 avril 2007 à 20 h 30 - Informations ZAC

14 mai 2007 à 20 h 30 - Conseil Municipal